



**Séance extraordinaire du conseil municipal
(À huis clos, par vidéoconférence)
14 décembre 2020
Procès-verbal**

SONT PRÉSENTS À DISTANCE

M. Jean Beaulieu, directeur général
Mme Judith Gagnon, conseillère municipale
M. Jacques Gariépy, maire
M. Normand Leroux, conseiller municipal
Mme Véronique Martino, conseillère municipale
Me Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale
M. Yan Senneville, greffier adjoint
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale
M. Daniel Cantin, conseiller municipal

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy.

M. Jean-François Denis, trésorier, est également présent.

La séance débute à 20 h.

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Période de questions portant sur les affaires spécifiées dans l'avis de convocation
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
 - 2.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2021
 - 2.2 Programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2021-2022-2023
- 3 Varia
- 4 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2020-12-563

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 14 décembre 2020 soit adopté, tel que présenté.

1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

La séance du conseil municipal est tenue à huis clos, le conseil municipal ayant pris acte des commentaires reçus, le cas échéant. Toutefois, le conseil municipal tiendra compte des questions supplémentaires portant sur la présente séance lors d'une séance ultérieure.

2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

2020-12-564 2.1 ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

ATTENDU QU'au cours de l'année 2021, la Ville aura à pourvoir un budget comportant des revenus au montant total de 27 999 700 \$ et des dépenses au montant total équivalent;

ATTENDU la présentation du budget 2021 par le trésorier lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE le budget des activités de fonctionnement de l'année 2021, au montant total de 27 999 700 \$, soit adopté.

QUE le conseil décrète que le budget soit publié dans une édition du Sauverois, lequel est diffusé sur le territoire de la ville.

2020-12-565 2.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2021-2022-2023

ATTENDU la présentation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 par le trésorier à la séance extraordinaire du 14 décembre 2020;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, totalisant 57 546 909 \$ dont 15 758 737 \$ en 2021, 20 426 193 \$ en 2022 et 21 361 979 \$ en 2023, soit adopté.

QUE le conseil décrète que le programme triennal d'immobilisations soit publié dans une édition du Sauverois, lequel est diffusé sur le territoire de la ville.

3 VARIA

2020-12-566 4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 42.

Jacques Gariépy

Maire

Yan Senneville

Greffier adjoint